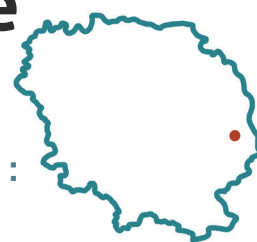




Aménagement de la cour du collège

Auzances (23)

Une cour de collège repensée comme un véritable paysage du quotidien : végétalisée, rafraîchissante et participative.



Quelques mots sur le programme

À l'origine, la cour du collège Jean Beaufret se présentait comme un grand plateau d'enrobé noir, soumis à la chaleur l'été, au ruissellement l'hiver, et peu propice à la diversité des usages. En 2018, la principale, accompagnée par le CAUE, engage une réflexion collective pour repenser cet espace à la lumière des enjeux actuels : confort, égalité, biodiversité et adaptation au changement climatique. Le projet confié à l'Atelier du Rouget et à l'Atelier du Sillon a ainsi été conçu comme un projet pilote de la transformation des espaces éducatifs en Creuse. Il vise à faire de la cour un lieu de vie à part entière : confortable, pédagogique et durable. Les préaux, les terrasses plantées, les gradins et le terrain multisports participent à une nouvelle expérience de la cour, plus accueillante et plus apaisée.



Vue générale de la cour basse © CAUE de la Creuse

Mémento

- **Maître d'ouvrage** : Conseil départemental de la Creuse
- **Concepteurs** : Atelier du Rouget, Atelier du Sillon, BET GEOVAL
- **Années de réalisation** : 2023-2025
- **Coût des travaux** : 800 000€
- **Surface désimperméabilisée** : 2000 m² (environ 30%)
- **Surface totale** : 6 500 m²
- **Techniques employées** : noues plantées, réemploi, stabilisé, plantations diversifiées, pavés enherbés

Les + du projet

- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Lutte contre les îlots de chaleur
- Participation citoyenne
- Égalité filles-garçons
- Support pédagogique
- Réemploi et sobriété

Une démarche participative exemplaire

Initiée dès 2018 à l'initiative du CAUE de la Creuse, la réflexion s'est nourrie d'une concertation active avec les élèves, les parents et les personnels de l'établissement. Accompagnés par le paysagiste-conseiller du CAUE, les membres du Conseil de la Vie Collégienne ont participé à toutes les étapes : diagnostic partagé, conception des espaces, choix des usages et restitution publique devant les élus. Cette co-construction a permis d'aligner le projet sur les besoins réels du quotidien, tout en développant une culture commune de l'aménagement et du vivre-ensemble à l'échelle du collège.



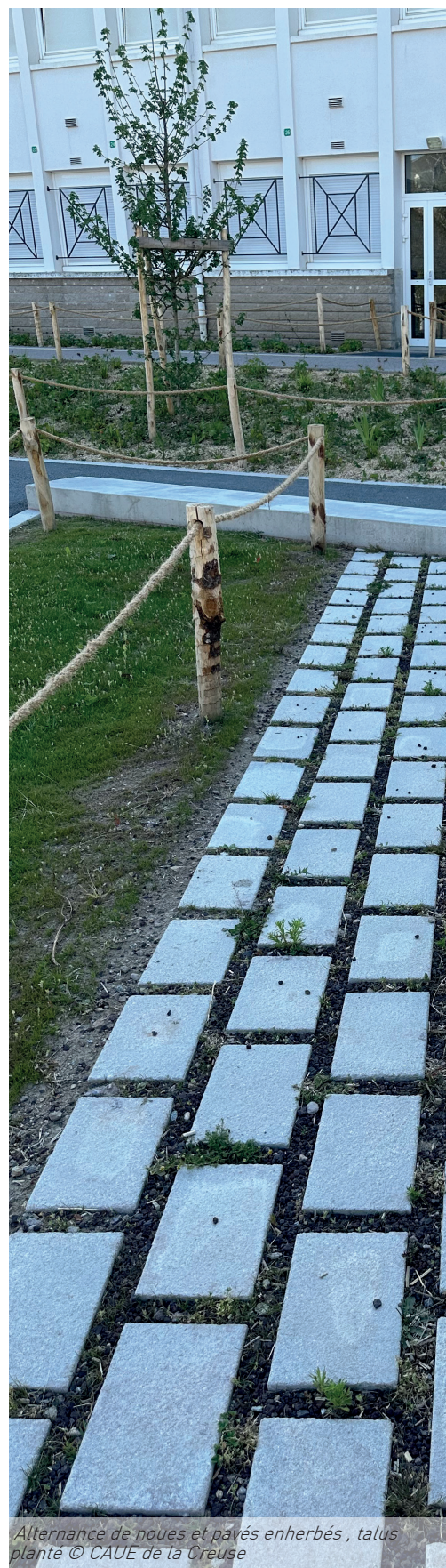
Ateliers participatifs menés avec le Conseil de la Vie Collégienne © CAUE de la Creuse

Une gestion intégrée et visible de l'eau

Au cœur du projet, la gestion intégrée des eaux pluviales offrent une réponse concrète aux effets du changement climatique. Les enrobés ont laissé place à des revêtements perméables et à des noues végétalisées qui infiltrent l'eau à la parcelle. Les plantations d'arbres et de haies champêtres renforcent la fraîcheur du site, tandis que les bandes potagères et les zones fleuries favorisent la biodiversité. L'eau devient ici un élément visible, sensible et pédagogique : elle structure les espaces, nourrit la végétation et initie les élèves aux cycles naturels dont ils sont désormais les gardiens quotidiens.



Sol en stabilisé, espaces enherbés, plantations et arbres de l'ancienne cour conservés © CAUE de la Creuse



Alternance de noues et pavés enherbés, talus planté © CAUE de la Creuse

Pour aller plus loin :

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE de la Creuse : caue23.fr
- Les conseillers du CAUE de la Creuse sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel à eux : par mail à caue23@caue23.fr ou par téléphone au 05 44 30 27 56.